Amicale
Les Portes de Chartreuse
La Jacquinière
Le Sacré Cœur
Le petit Séminaire
Voreppe
www.semvoreppe.org

Amicale des Portes de Chartreuse, de la Jacquinière et du Sacré-Cœur de Voreppe
387, avenue de Stalingrad
38340 Voreppe
Courriel : association@semvoreppe.org
Site : https://semvoreppe.org
Siret : 838 792 232 00012

Les Portes de Chartreuse
OGEC

COMPTE RENDU DE LA REUNION SUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DU JEUDI 25 MAI 2023 à 10 heures

Etaient présents :

Mme MARTIN HENCK Irène, architecte bâtiments de France.
Mme FOUR Christelle pour le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais
Mme Vandeventer et Mr POISSON Stéphane pour le service patrimoine et culturel du département de l'Isère.
Mrs LABBAYE Patrick, NAEGELEN André, Mmes BIZZINI Régine, GARCIN Hélène, pour l'Amicale
Mme REBEILLE Chantal pour l'OGEC

Excusés : Mr Bruasse (technicien ciment Vicat), Mr Demurger, chef d'établissement « Les Portes de Chartreuse ».

Mme Martin-Henck précise que Mr Régis Vermorel ingénieur à la CRMH (DRAC) qui est très intéressé par le sujet, n'a pas pu se joindre à cette réunion mais désire être informé sur ce dossier.

La réunion a débuté par une visite des lieux que Mme Martin Henck ne connaissait pas. Elle est convaincue de la richesse architecturale et patrimoniale du lieu et annonce immédiatement qu'elle accepte de piloter le comité technique que nous constituons. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Après des échanges sur la problématique du clocher (maladie du béton), les études déjà faites, et le coût exorbitant des travaux à réaliser, Mme Rebeillé insiste sur le fait que l'OGEC n'a pas les moyens de financer les travaux. Priorité aux besoins pédagogiques.
L'Amicale confirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour aider à réaliser les démarches et faire les dossiers nécessaires. Elle organise des manifestations pour participer au financement des études. Elle réaffirme son besoin d'être accompagnée pour la réalisation du cahier des charges qui est la phase initiale à traiter en priorité.

La démarche suivante est proposée :

- Réaliser un état des lieux
- Etablir un cahier des charges
- Trouver un architecte du Patrimoine (diplômé de Chaillot)
- Etude préalable sur l'ensemble du site
- Diagnostic pour définir les besoins
- Demande de labellisation « Patrimoine en Isère » indispensable.

Ce label nous permettrait de prétendre à des aides pour financer les études. (coût environ 10 à 15000 €) Il est important de demander la labellisation de l'ensemble du bâtiment… même si les travaux envisagés ne concernent que la chapelle.

L'UDAP (Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) peut aussi aider au financement des études.
Mme Four indique que la Chapelle est dans le P.D.A. du château de Sieyes (Périmètre Délimité des Abords).
Les aides sont cumulables.

Mr Poisson précise qu'au niveau du département on considère que l'édifice prétend à cette labellisation.

Le département apporte sa contribution au niveau des contacts.
L'OGEC et l'Amicale mettent tout en œuvre pour présenter le dossier.
Une commission a lieu cet automne dédiée aux édifices religieux du XXème siècle. La sélection est en cours, il est donc très urgent de monter ce dossier.
Nos interlocuteurs nous précisent qu'un signal très positif est donné à la commission si elle sent une volonté forte notamment de l'Amicale et de l'OGEC de faire aboutir cette démarche.

Le département financera si nous avons un architecte du Patrimoine et si nous fournissons les études préalables.
Mr Naegelen et Mme Rébeillé insistent sur le fait qu'il faudra que des tranches de travaux soient définies et que chacune soit chiffrée.
Mme Four indique qu'un accompagnement de la Fondation du Patrimoine est possible
Elle propose aussi de solliciter le service Restauration du Patrimoine de la Région.

Mme Martin Henck propose :

- de rencontrer Mr Thierry Graillat (chargé de mission architecture et patrimoine Isère)
- d'organiser une réunion courant juin pour établir un cahier des charges en vue d'un recrutement d'un architecte du patrimoine. Dans l'idéal ce cahier des charges doit être terminé fin juin début juillet.

Mme Four propose à propos du diagnostic sur les bétons de la chapelle de trouver un architecte qui travaille déjà sur la restauration de la Tour Perret de Grenoble atteinte de la même maladie.

A l'issue de cette réunion, l'OGEC et l'Amicale aidés par le comité technique constitueront le dossier pour la demande de classement Patrimoine en Isère.

<u>EN CONCLUSION</u> :

- L'opération consistant à établir un cahier des charges pour recruter un architecte du patrimoine, et à recruter celui-ci, nous semble être la première étape, la plus urgente, à mener.
- Le diagnostic architectural complet (sanitaire, historique, patrimonial, architectural), une fois établi par l'architecte choisi, sera un argument de poids pour le passage en Commission pour l'obtention du Label. Cette commission devrait se tenir vers la fin de l'année 2023.
- L'obtention du Label permettra alors d'obtenir de la part du département une aide allant à hauteur de 40 % (si mission donnée à un architecte du patrimoine) du

montant des travaux subventionnables au titre du patrimoine. Ce sera à l'architecte du patrimoine de définir les priorités et de phaser les campagnes de travaux à faire.

Journées du Patrimoine 2023 :

Il a été décidé qu'une conférence sur Marguerite Huré assurée par Mme Pinzetta, serait organisée par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, dans la Chapelle, le dimanche 17 septembre 2023 à 10h, suivie d'un apéritif.

Pour information : la veille, le samedi 16 septembre, à 16h un concert y sera donné par Carolina Baronne, chanteuse lyrique.

Le suivi du dossier chapelle est assuré au sein de l'Amicale par :

Régine BIZZINI : regine.bizzini@orange.fr 06 79 69 42 97

Le site de l'Amicale : www.semvoreppe.org permet de trouver tout l'historique de la chapelle, ainsi que de nombreuses photos de l'édifice depuis sa construction, dans les rubriques « Historique » et « Photos »

Le Président,
Patrick LABBAYE

